

**PÔLE PILOTAGE  
DE L'EFFICIENCE ET  
DES RESSOURCES  
FINANCIÈRES**

7 bis, allée de l'île Gloriette  
44 093 Nantes cedex 1  
bp-pole-finances@chu-nantes.fr

DIRECTRICE  
Caroline RAUSCENT

---

BUDGET ET  
CONTRÔLE INTERNE  
Gaëlle BOUVIER-MULLER  
DIRECTRICE

RECETTES  
Nathalie DOLLEY  
DIRECTRICE

INVESTISSEMENTS  
Caroline RAUSCENT  
DIRECTRICE

**DECISION PPERF N° 10 028/2024  
FIXANT LES TARIFS DES PRESTATIONS  
SERVIES AUX ACCOMPAGNANTS  
A COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2025**

Vu l'article L6143.7 de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016, les tarifs des prestations servies aux personnes accompagnant des malades sont fixés, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, comme suit :

- Petit déjeuner.....	6€
- Déjeuner.....	12€
- Dîner.....	12€
- Nuit (lit mis à la disposition de l'accompagnant).....	14€

Cette décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Nantes, le **13 DEC. 2024**

  
Nathalie DOLLEY  
Directrice des recettes  
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficience  
et des Ressources Financières